

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

1. **Communication de M. le président** (p. 2).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. PHILIPPE SÉGUIN

M. le président. La séance est ouverte.
(*La séance est ouverte à quinze heures.*)

1

COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le président. Mes chers collègues, l'Assemblée était convoquée cet après-midi sur un ordre du jour prévoyant une de nos séances hebdomadaires de questions au Gouvernement et l'examen des crédits du ministère des affaires étrangères.

Or nous avons appris en fin de matinée, alors qu'il était procédé à la discussion du budget du ministère des anciens combattants, que le Président de la République, conformément à l'article 8 de la Constitution, avait mis fin aux fonctions du Premier ministre sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Dans ces conditions, la séance a été immédiatement levée, le Gouvernement n'étant plus représenté dans les délibérations de l'Assemblée.

C'est la première fois, depuis le début de la V^e République, que la démission du Gouvernement intervient au cours de la discussion budgétaire. (*Exclamations et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Charles Ehrmann. C'est votre héritage ! (*Sourires.*)

M. le président. En l'absence de précédent, toutes diligences ont été faites pour déterminer les conséquences juridiques de cette situation sur l'organisation de nos travaux.

Un député du groupe socialiste. Quelle chienlit !

M. le président. Il apparaît tout d'abord que l'ordre du jour prioritaire, tel qu'il résultait des décisions de la conférence des présidents, dont la dernière s'est tenue ce matin, est devenu caduc. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

Je tiens toutefois à rassurer l'Assemblée : la démission du Gouvernement n'entraîne pas la caducité des textes déposés sur le bureau des assemblées, ni celle des votes déjà exprimés. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous sommes donc saisis du même projet de loi de finances, dont la discussion devrait pouvoir être reprise aussi rapidement que possible.

M. Christian Bataille. Saisis par qui ?

M. le président. Nous avons en effet des délais constitutionnels à respecter.

Je rappelle à cet égard qu'il reste à examiner à ce jour : les crédits des anciens combattants, dont la discussion avait commencé ce matin ; les crédits des affaires étran-

gères ; les crédits de la coopération ; les crédits de la défense ; les crédits de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle ; ...

M. Laurent Fabius. N'insistez pas !

M. Jean-Yves Le Déaut. Comment va-t-on faire ?

M. le président. ... les crédits de l'industrie et du commerce extérieur ; les crédits de l'environnement ; les crédits de la jeunesse et des sports ; les crédits de l'économie et du budget ; les articles non rattachés.

Il restera, enfin, à procéder à la seconde délibération éventuelle et au vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1996.

Notre ordre du jour étant, comme je l'ai indiqué, devenu caduc, il appartient à la conférence des présidents d'arrêter un nouveau calendrier pour la discussion budgétaire et de fixer l'ordre de nos travaux pour les semaines à venir.

A cet égard, j'ai de bonnes raisons de penser que la conférence des présidents pourrait être convoquée dès demain en fin de matinée (*« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste*) et que nous pourrions, dès demain après-midi à quinze heures, nous retrouver pour les questions au Gouvernement puis, sauf imprévu, pour l'examen des crédits du ministère de la défense.

Par ailleurs, j'indique que la conférence des présidents, qui s'est réunie ce matin, avait prévu que les débats sur la protection sociale auraient lieu lundi et mardi pour le débat portant sur son évolution et mercredi pour celui portant sur sa réforme, sur la base d'un engagement de responsabilité en application de l'article 49-1 de la Constitution.

M. Christian Bataille. C'est du boulot pour Barrot !

M. le président. Je crois savoir que le Premier ministre, nonobstant le changement de gouvernement, pourrait ne pas changer ses intentions s'agissant de l'organisation de ces deux débats.

En tout état de cause, l'Assemblée voudra bien me laisser le soin de la convoquer. Elle sait que je m'attacherai à le faire dans les meilleurs délais.

La séance est levée.

(*La séance est levée à quinze heures dix.*)

*Le Directeur du service du compte rendu intégral
de l'Assemblée nationale,
JEAN PINCHOT*

QUESTIONS ORALES

*Industrie de la chaussure
(menaces sur l'emploi)*

213. – 3 novembre 1995. – **M. Roland Courteau** expose à **M. le ministre de l'industrie** que l'industrie de la chaussure, en France, est en crise... et que la haute vallée de l'Aude (département de l'Aude) se trouve en première ligne, tandis que s'ouvre un nou-

veau front social. Alors que la consommation nationale est passée de 240 millions de paires de chaussures à 330 millions, jamais les interrogations des salariés des différentes usines n'ont été formulées avec autant d'angoisse. Il est vrai, et ceci explique peut-être cela, que les importations auraient considérablement augmenté pour atteindre quelque 225 millions de paires. Va-t-on laisser aller ? Va-t-on laisser faire, jusqu'à rendre exsangues certaines régions comme cette haute vallée de l'Aude où 2 000 familles de salariés se trouvent être confrontées à un plan social chez Myris et à un dépôt de bilan pour Chausseria ? Il est évident que l'industrie de la chaussure ne pourra subsister longtemps, face à des produits importés dont les prix défont toute concurrence puisque fabriqués, dans bien des cas, par des mains-d'œuvre surexploitées. Il lui

indique donc que la situation sociale est tendue à l'extrême, et la détermination des salariés, élus et populations, particulièrement forte, car la haute vallée de l'Aude ne veut pas être à la veille de la plus grosse catastrophe économique de son histoire. C'est pourquoi il lui demande : quelles mesures nationales, à très court terme, il entend prendre en faveur de l'industrie de la chaussure. Et si dès à présent, face aux difficultés de ce secteur (dépôt de bilan chez Chausseria, plan social chez Myris ; amputations de salaires dans un cas... chômage technique dans l'autre), le Gouvernement entend réagir, sous quelles formes et sous quels délais, afin que soit assuré le maintien des emplois et démontré, concrètement, que l'aménagement du territoire reste bien l'un de ses soucis majeurs.